

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
2 février 2012  
Français  
Original : anglais

---

**Commission de consolidation de la paix****Sixième session****Comité d'organisation****Lettre datée du 15 décembre 2011, adressée au Représentant permanent de la République tchèque auprès de l'Organisation des Nations Unies par le Président de la Commission de consolidation de la paix**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 15 décembre 2011, dans laquelle vous indiquiez que l'Allemagne souhaitait participer aux travaux des formations Burundi, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, République centrafricaine et Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande formulée dans la lettre susmentionnée n'a rencontré aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix. L'Allemagne est donc invitée à participer à toutes les réunions des formations susmentionnées de la Commission, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, conformément aux dispositions du paragraphe 7 b) des résolutions 60/180 de l'Assemblée générale et 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président  
(*Signé*) Eugène-Richard **Gasana**

